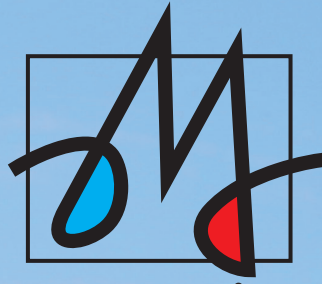


2022



**Montataire**  
FIERE & SOLIDAIRE



**Villes et Villages Fleuris**

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



# ÉDITORIAL

Montataire ville verte et urbaine, agricole et industrielle, fière et solidaire, est engagée dans une gestion de la faune et de la flore à la croisée de tous ces enjeux.

La Ville allie les ambitions fortes de développement durable et l'exigence d'un cadre de vie apaisé et agréable pour les habitantes et les habitants.

Plus qu'une simple végétalisation, notre politique d'entretien des espaces verts et des espaces naturels sensibles s'inscrit dans un projet de préservation et de diversification de la biodiversité. Ainsi, depuis ces dernières années, nous avons réintroduit des vignes disparues depuis 1789, participé aux retours des abeilles en ville avec l'installation de ruches et la distribution aux Montatairiennes et Montatairiens de graines mellifères. L'arrêt de l'usage des pesticides, la gestion différenciée des espaces verts ou encore le développement des jachères fleuries ont fait évoluer le paysage urbain et ont changé la façon d'appréhender la nature en ville et les dites « mauvaises herbes ». Ces évolutions sont accompagnées à la fois par le travail sérieux des services municipaux et par une volonté politique forte.

Nous agissons pour que notre ville participe et soit actrice des efforts pour la sauvegarde de la planète et portons des politiques ambitieuses pour la Terre et pour les habitant.e.s. Le souci du développement durable irrigue l'intégralité des politiques municipales, et nous avons fait le choix structurant dans cette nouvelle mandature de déléguer une adjointe à ces questions.

À Montataire, nous sommes fier.e.s de notre ville, riche de la diversité de ses paysages, naturels et urbains, belle de son fleurissement généreux et harmonieux tant apprécié à la fois des habitant.e.s et des visiteurs, et respectueuse de la planète.



**Jean-Pierre Bosino,**  
**Maire de Montataire**  
**Conseiller départemental**



**Karima BOUKALLIT,**  
**Adjointe au Maire en charge**  
**du développement durable**  
**et de la transition écologique**



# SOMMAIRE

*p6* **Présentation  
de la commune**

*p10* **La stratégie  
d'aménagement  
du patrimoine végétal  
et du fleurissement**

*p14* **La gestion des espaces  
verts et des espaces  
naturels sensibles**



*p20* **Le cadre de vie  
et l'espace public**

*p23* **Des projets à court  
et moyen termes**

*p25* **La valorisation  
de la démarche**

*p30* **Le circuit de la visite**

# PRÉSENTATION DE LA COMMUNE



# Montataire, ville verte et urbaine

Montataire est une ville de 13 811 habitants (au 1<sup>er</sup> janvier 2022) ancrée dans le bassin creillois et qui fait partie de la Communauté de l'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO).

La commune est jumelée avec la ville de Finsterwalde (Allemagne) et le camp de réfugié.e.s de Dheisheh (Palestine).

Située au sud du département de l'Oise le territoire de la commune s'étend sur une superficie de 1033 hectares dont 37 hectares de forêt communale et 35 hectares de surface boisée au confluent de l'Oise et de la rivière « le Thérain ».

Le plan local d'urbanisme (PLU), le choix des aménagements urbains élaborés en concertation avec les habitants et la place des espaces partagés de verdure témoignent de cette volonté de construire une ville pour toutes et tous.

Montataire se compose du cœur de ville historique avec comme colonne vertébrale la rivière « le Thérain » et d'un plateau composé d'un parc d'habitats collectifs et d'une vaste plaine agricole. Héritière d'une riche histoire sociale, poursuit son développement en portant une attention particulière à la qualité des équipements sociaux, sportifs et culturels, à la réhabilitation des bâtiments anciens et à l'intégration du bâti dans le paysage naturel et urbain, tout en répondant aux enjeux de développement durable et de transition énergétique.



# De la 3<sup>e</sup> fleur en 2018 à aujourd'hui

**En 2018, le jury du concours des Villes et Villages Fleuris a confirmé l'engagement de la ville avec le maintien de la 3<sup>ème</sup> fleur, récompensant le travail des agents municipaux.**

Depuis, les projets suivants, présentés au jury 2018, ont été menés à bien :

**(1) La liaison douce** qui traverse la ville d'Est en Ouest est achevée : elle est régulièrement accompagnée de noues et de séquences paysagères. Une attention particulière a été portée lors de la conception du projet sur l'entretien raisonné des espaces en cohérence avec les moyens humains et matériels de la commune. Des sentiers de promenade très fréquentés bordent la rivière. Ils permettent aux usagers de rejoindre le parc urbain « le Prieuré » véritable havre de paix et de quiétude, et incitent les habitant.e.s à utiliser les mobilités douces.

**(2) La place Auguste génie** a fait l'objet d'un programme de réaménagement.

Un diagnostic sanitaire établi par l'ONF a mis en évidence que la majeure partie des tilleuls platyphyllos existants, présentaient des signes de faiblesse et des charpentes instables. Cet état de fait nous a contraint à prendre la décision difficile de les abattre.

En revanche, le service espaces-verts maître d'œuvre dans la conception paysagère du projet a totalement repensé les espaces en fonction des contraintes existantes telles que le stationnement permanent de véhicules ou le déroulement bi hebdomadaire des marchés. Ainsi les espaces-verts ont été densifiés à la périphérie de la place et des magnolias sont venus ponctuer l'ensemble. Sur le parvis de mairie, des espaces plantés ont été créés afin de mettre en valeur le bâtiment.

Des travaux visant à la réorganisation du stationnement ont été réalisés afin d'endiguer le phénomène de stationnement parfois anarchique, 6 places de stationnement PMR ont été créées et des bornes de recharge destinées aux véhicules électriques sont mises

à disposition des usagers. L'éclairage public est progressivement revu et remplacé par un éclairage à technologie LED plus performant et plus économique.

**(3) L'enfouissement des réseaux**

S'agissant d'une priorité pour la Ville. Plusieurs programmes d'enfouissement ont été réalisés. En 2019, le rue Jean-Dominique Fauré, en 2020/2021 la rue Victor Hugo et en 2022/2023 l'avenue Ambroise Croizat.

**La coulée verte** est un projet qui a fait l'objet d'une large concertation avec les habitants. Il s'agit là d'un espace d'agrément qui assure la transition paysagère entre l'habitat collectif et la plaine agricole.

À cette occasion, un réseau de cheminement piétons a été créé. Il permet de desservir les équipements publics et de service. (Groupe scolaire Jacques Decour, maison de santé Gisèle Halimi, mairie annexe des Martinets, commerces de proximité...)

Ainsi, les surfaces se répartissent de la façon suivante : des cheminements minéralisés ponctués de bancs, de bordures mixtes plantées de vivaces, de mobilier urbain, de salles d'ombre menant à un belvédère.

- 5 enclos réservés à l'épanouissement des espèces fruitières (Pommiers, poiriers, figuiers, pruniers, cerisiers).
- Des noues recueillant les eaux de ruissellement et permettant ainsi d'accueillir des végétaux se développant dans les zones humides (iris, carex).
- 2 hectares de prairies mellifères.
- Aménagement d'une structure sportive en libre accès.





Le cadre de vie et l'aménagement des espaces publics représentent un enjeu majeur pour la commune, les projets conduits depuis 2018 sont présentés en page 20 de cette brochure.

# LA STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT DU PATRIMOINE VÉGÉTAL ET DU FLEURISSEMENT

**La ville de Montataire est engagée dans une démarche de développement durable. Cet engagement s'applique tout naturellement dans le choix et l'entretien du patrimoine végétal et du fleurissement.**

La stratégie principale d'aménagement repose sur le choix de plantes économes en eau au grand développement et à la forte luxuriance. Plus exubérantes, les plantes sont de fait moins nombreuses.

Les plantes vivaces ont remplacé les plantes annuelles dans la proportion de 80%/20%. Les suspensions ont été supprimées depuis 10 ans.

La gestion douce des espaces verts est privilégiée : fauche tardive et respect des écosystèmes sont de rigueur. La nature des sols et l'exposition



orienté le choix variétal. Le choix de la jachère fleurie sur la Coulée verte illustre également cette volonté de gestion douce allée à la préservation des espaces dans le respect de la biodiversité.

La mise en place du fleurissement est continue

tout au long de l'année. En 2021, elle était répartie de la façon suivante :

Plantes printanières : 4000.

Plantes estivales : 2500.

Plantes automnales : 6000 bulbes.







## Une petite forêt au bord du Thérain



Soixante arbres et arbustes (noyers, chênes, pommiers, sureaux...) ont été plantés, avec le soutien de la Région, le long de l'avenue François Mitterrand, pour recréer une petite forêt en bordure du Thérain. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'opération « 1 million d'arbres en Hauts-de-France » et vise à lutter contre les effets du changement climatique, favoriser la biodiversité, limiter les îlots de chaleur en situation urbaine et améliorer le cadre de vie.

# LA GESTION DES ESPACES VERTS ET DES ESPACES NATURELS SENSIBLES

## L'engagement des équipes et le soutien des élu.e.s

Le service des espaces verts est composé de six jardiniers, le service espaces naturels sensibles de quatre agents qui prennent en charge l'entretien des rivières et des parcs péri-urbains. Les équipes de la voirie, onze agents, participent également à l'entretien des espaces : repartis en 9 secteurs d'intervention, ils parcourent au quotidien celui qui leur est dédié. Ils ramassent près de 5 tonnes de déchets par semaine.

À l'occasion du nouveau mandat, Monsieur le Maire et les membres du Conseil municipal ont créé une nouvelle délégation « développement durable et transition écologique » et de désigner une adjointe en charge de ces questions. La gestion et la préservation des espaces naturels et de la qualité de vie est inscrite dans les travaux de cette commission et déclinée dans le projet de mandat 2020-2026.



**Karima Boukallit** • 3e et +  
Ergonome Intervenant.e expertise CSST CSE  
3 sem. • Modifié •

✓ Suivi •••

🌍 Aujourd'hui le 5 mai est le jour de dépassement des ressources planétaires pour la France. Si le monde consommait comme les français il faudrait 2,9 Terres annoncent le Global Footprint et WWF. En cette date malheureuse, les Montatariens ont pu trouver dans leurs boîtes aux lettres le Guide de l'Eco-citoyen établi par la municipalité qui présente nos actions actuelles ainsi que notre projet municipal en cours de réalisation 🌱

[Ville de Montataire #Ecologie #developpementdurable](#)

**Edito**  
Montataire FIERE & SOLIDAIRE  
UNIVERSITÉ EN VILLE

Sommaire  
05 198 010  
06 10 000  
07 10 000  
08 10 000  
09 10 000  
10 10 000  
11 10 000  
12 10 000  
13 10 000  
14 10 000  
15 10 000

# La gestion différenciée

La gestion différenciée des espaces verts est en place depuis 2012. Ce choix s'inscrit dans l'amélioration globale du cadre de vie et de la qualité environnementale portées par l'équipe municipale.

À Montataire, l'utilisation des produits phytosanitaires par les services municipaux est proscrite depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. La brosse rotative et la binette les remplacent. La volonté de la Ville est aussi de faire changer progressivement le regard des administrés

sur les plantes adventices. Elle y parvient progressivement grâce aux plantes couvre-sols qui les recouvrent. Cette requalification des « mauvaises herbes » fait partie intégrante de la stratégie de diversité variétale mise en place qui contribue à l'arrêt total des pesticides.

Autre méthode privilégiée : l'emploi systématique de paillage dans les massifs (vivaces, arbustes, haies). L'humidification des paillis permet à moyen terme, grâce à leur décomposition, de limiter les apports d'engrais chimiques.







# Les espaces naturels sensibles

**Montataire c'est aussi des espaces naturels protégés et préservés.**

## **(1) Le parc urbain du Prieuré**

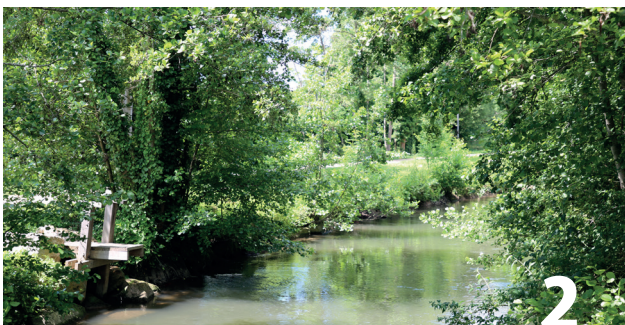
Un espace de verdure qui s'étend sur plus de 30 hectares. Dans cette ancienne gravière transformée en parc avec deux étangs, les visiteurs peuvent effectuer jusqu'à deux kilomètres en un tour, grâce aux chemins. Le parc du Prieuré a reçu une labélisation accessibilité PMR. Il accueille également le rucher, visible du public.

## **(2) Le Thérain**

Montataire est traversée par la rivière le Thérain. Ses quatorze kilomètres de berges, entièrement réaménagées, offrent des sentiers de randonnée qui permettent de se rendre du rond-point des Forges au parc urbain du Prieuré.

## **(3) La Coulée verte**

La Coulée verte est l'espace de promenade et de loisirs situé dans le quartier des Martinets. Elle assure la transition paysagère entre l'habitat collectif et la plaine agricole. Elle est ponctuée de mobilier urbain, de bordures mixtes plantées de vivaces, d'enclos d'arbres fruitiers et de 2 hectares de prairie mellifère.



## **Le bois communal**

Environ 40 hectares de forêt préservés de toute exploitation, à la fois lieu de balade privilégié et d'épanouissement de la faune et de la flore.

Ce bois communal qui permet de rejoindre le quartier des Fonds de Montataire au quartier du 19 mars en pleine nature est souvent utilisé par les collèves de Montataire et de Nogent-sur-Oise pour les cross et courses d'orientation. Le bois est aussi un corridor pour les animaux qui peuvent ainsi contourner les zones urbaines.

## **Les ruchers**

En 2017, la ville a décidé l'installation d'un rucher. Il est aujourd'hui composé de 9 ruches. L'exposition permanente accessible depuis le parc urbain du Prieuré permet aux promeneurs d'être sensibilisés sur les dangers qui menacent ces insectes et au-delà l'ensemble de l'écosystème dans lequel les abeilles évoluent. Le miel n'est pas commercialisé mais distribué régulièrement aux agents et aux visiteurs lors des différents événements organisés par la ville.

## **les vignes**

Les vignes du bois Godart surplombent l'ensemble du territoire et offrent un point de vue imprenable sur la Ville. Aucun traitement ni apport d'engrais chimiques ne sont effectués sur la parcelle. Plantés en 2015, les quelques 450 ceps permettent de vinifier jusqu'à 300 litres de vin lors des meilleures années.







# LE CADRE DE VIE ET L'ESPACE PUBLIC

## Amélioration du cadre de vie et aménagements urbains

**L'enfouissement des réseaux est un enjeu majeur. Au-delà du fait que cette technique optimise considérablement la fiabilité des éléments transportés (énergie, informations...), l'aspect esthétique lié à la dissimulation des réseaux aériens contribue à l'amélioration du cadre de vie.**

### **Enfouissement des réseaux**

En 2022/2023, c'est l'avenue Ambroise Croizat qui verra l'intégralité de ses réseaux aériens enfouis. Ainsi, aujourd'hui, chaque nouvel aménagement de voirie est précédé de travaux d'enfouissement.

### **(1) Voie douce et piste cyclable**

Depuis 2019, une piste cyclable relie le hameau de « Magenta » au carrefour des Forges. Située en site propre, cette voie douce est entièrement sécurisée : les piétons et les cyclistes peuvent y circuler en toute sérénité. Des pistes cyclables sont aussi aménagées en Ville et la volonté municipale est que chaque rue refaite soit repensée avec l'exigence de faire cohabiter les mobilités, comme ce sera le cas pour l'avenue Ambroise Croizat.

### **(2) Dépollution des sols**

Initiée en 2013, la dépollution naturelle menée au carrefour des Forges s'est avérée être une réussite scientifique prometteuse. Le stockage de déchets issus de production industrielle a mis en évidence la présence de métaux lourds dans les sols, absorbés par les végétaux.

L'Agglomération Creil Sud Oise et la Ville, en partenariat avec l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS), ont collaboré sur ce projet novateur en créant sur les espaces naturels du carrefour des Forges une zone d'expérimentation où sont appliquées les techniques de phytoextraction et de phytorétention sur certaines espèces végétales.

Ce véritable laboratoire à ciel ouvert était une première en France et en Europe. Les résultats ont été publiés et validés par le journal international de référence du secteur. À la suite de ce succès, l'INERIS a souhaité poursuivre ses recherches. Une nouvelle convention a ainsi été signée en novembre 2020.

### **(3) Le passage de l'éclairage public à la technologie LED se poursuit**

Depuis plusieurs années, la Ville s'est engagée dans un vaste programme de renouvellement

de son parc d'éclairage public en appliquant la mise en œuvre de la technologie LED. La volonté municipale est non pas de sur-éclairer mais d'éclairer « juste » en respectant la réglementation, notamment en faveur de la protection de la faune nocturne.

Tous les projets font l'objet d'une étude photométrique préalable. C'est dans cet esprit que la Ville a installé un réseau d'éclairage public avec détection sur la piste cyclable de l'avenue Guy Moquet et sur la voie verte bordant le Thérain.



# Des espaces sportifs et de loisirs

**La ville possède plus d'une dizaine d'espaces sportifs et de loisirs. En accès libre et gratuit, ces différents lieux sont ouverts à tous. Tout au long de l'année, les agents des services techniques entretiennent, rénovent les différentes aires de jeux réparties sur le territoire communal.**

Sur les douze derniers mois deux équipements majeurs ont été inaugurés : **un terrain de football synthétique (1)** en octobre 2021 et **une station de gym urbaine (2)** en mars 2022.

La nouvelle station de gym urbaine située au croisement des rues du Colonel Fabien et Jules Uhry, offre aux habitants de nombreux agrès pour faire du sport et entretenir leur forme. Ce projet a été co-construit avec les jeunes habitante.e.s du quartier dans une démarche participative et de réponse aux besoins des

habitants à l'issue d'une période de pandémie interdisant l'accès aux équipements sportifs en intérieur. Le matériel mis à disposition en libre accès est robuste, durable, sécurisé et varié : barres parallèles et fixes, rameur, vélo elliptique...

En juin 2022, une concertation a été lancée afin de construire avec les habitant.e.s un nouvel espace de détente à destination des petits et grands dans **le parc de la Cavée de Grêle (3)**.

1



2



3

# DES PROJETS À COURT ET MOYEN TERME

## Réaménagement de l'avenue Ambroise Croizat

La ville de Montataire inscrit son action dans la co-construction. De janvier à mars 2021, les habitants ont pu s'exprimer sur le projet de requalification de l'avenue Ambroise Croizat. L'aménagement de cette avenue située dans le prolongement de la place de la Mairie s'inscrit dans le cadre de la redynamisation globale de l'axe reliant le centre-ville à la gare ferroviaire. Le public a pu visualiser les aménagements prévus lors d'une réunion publique tenue en juin 2022 : voie douce, végétalisation, éclairage public, parking. Les premiers travaux devraient démarrer courant septembre 2022 avec l'enfouissement des réseaux.



# Lancement du projet de renouvellement urbain

**Le lancement du nouveau programme de rénovation urbaine à Montataire a eu lieu en novembre 2021. Ce projet, qui concerne le cœur du quartier des Martinets et qui a pour ambition d'améliorer la qualité de l'habitat et de valoriser le cadre de vie, s'étendra jusqu'en 2030.**

Après plusieurs années d'études et de concertation avec la population, le nouveau projet d'aménagement urbain du quartier des Martinets a été lancé. D'une très grande envergure, il comprend la réhabilitation de plus de quatre cents logements, des démolitions partielles de bâtiments et la construction de nouveaux logements par les bailleurs sociaux. La Ville prévoit au titre de ce programme de rénovation l'aménagement des espaces extérieurs dont les grands axes sont :

- la requalification des voiries et du stationnement
- la rénovation de l'éclairage public
- l'intégration des modes de déplacement doux
- la création d'aires de jeux
- la requalification de l'esplanade du centre social
- la création de jardins partagés dont un sur la toiture-terrasse des garages de la tour Gabriel Péri
- la création d'une promenade plantée en cœur de quartier

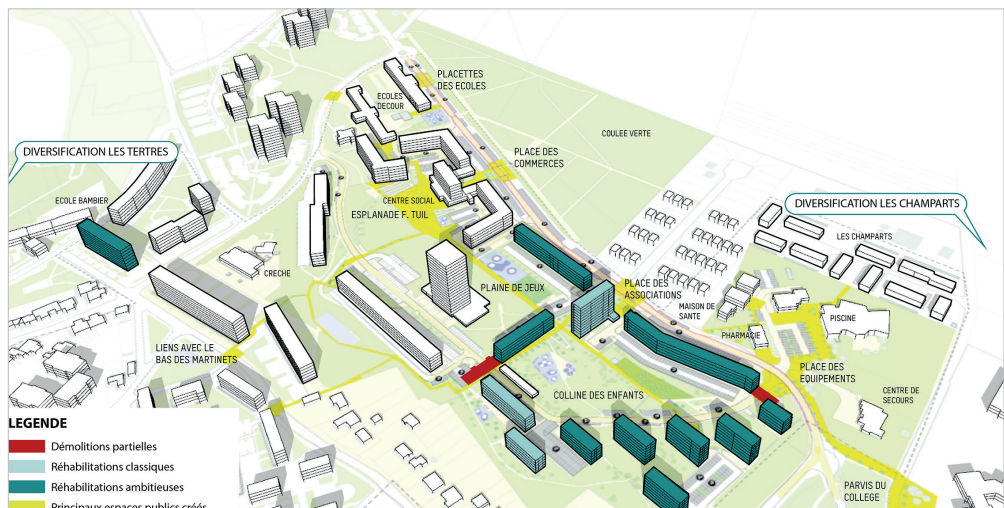


## Le NPRNU en chiffres :

52 000 m<sup>2</sup> d'espace public aménagé.

12 000 m<sup>2</sup> d'aménagements en pied d'immeuble.

449 logements réhabilités.





# LA VALORISATION DE LA DÉMARCHE

## L'implication des habitants et du monde associatif

Depuis plusieurs années, les habitants se mobilisent grâce aux actions des associations locales. Sur l'eau, sur les berges et aux abords des étangs, dans les champs et au bois communal, dans différents quartiers, elles organisent des campagnes propreté tout au long de l'année.

### **(1) Les jardins par la Société ouvrière de tempérance et d'horticulture**

Les habitants disposant d'une parcelle au-dessus du lycée André Malraux participent chaque année à un grand nettoyage des jardins et chemins environnants. Pour ce faire, un camion est mis à disposition par la Ville. La benne est remplie plusieurs fois de suite, grâce à l'implication d'une vingtaine de bénévoles.

### **(2) Les étangs et la rivière par les Martins pêcheurs**

Au mois de mai, les pêcheurs effectuent un ramassage des déchets dans l'étang de la Maladrerie, situé au parc urbain du Prieuré. Ils longent le plan d'eau et remplissent une vingtaine de sacs avec les déchets coincés dans les hautes herbes.



### (3) La plaine par la Société de chasse

Une fois par an, les membres de la Société de chasse procèdent à un grand nettoyage de la plaine, qui s'étend depuis la rue des Champarts, à proximité du collège Anatole France, au-dessus du quartier des Tertres. Cette action phare s'ajoute à la vigilance quotidienne des chasseurs, qui stockent les déchets volumineux trouvés en pleine nature en attente de pouvoir les évacuer lors de cette journée.

### Le Thérain par le Canoë kayak club

Une dizaine de fois par an, les bénévoles et adhérents canoë kayakistes annulent leur entraînement pour mener une action propreté. L'objectif est double : ramasser les déchets pour rendre navigable et agréable la descente du Thérain, et sensibiliser les enfants et familles au respect de la nature.

### (4) Le Standard Football club

Les encadrants du club de football proposent régulièrement aux jeunes sportifs âgés de neuf à treize ans de participer à des actions propreté sur l'ensemble du territoire communal tout en leur apportant une approche théorique du tri des déchets et du recyclage.



# L'implication des services de la ville

Dans son projet de mandat 2020/2026 d'administration, la Ville a décidé de limiter la production de déchets et d'en améliorer le recyclage et le retraitement. L'arrêt total d'achat de bouteilles d'eau en plastique a été décidé en 2020 et l'utilisation de bouteilles en verre a été privilégié. Des gourdes sont mises à disposition du personnel de la ville.

Grâce à la refonte de sa charte graphique, la collectivité a mis en place de nouvelles procédures visant à réduire les déchets : limitation des copies en couleurs et systématisation des copies recto-verso.



## Une implication jusque dans l'assiette

Tous les repas des écoles et du centre de loisirs sont préparés au sein de la cuisine centrale de la ville. Au total près de 1000 repas par jour y sont servis chaque année. Manger mieux est devenu un véritable enjeu aussi bien pour les enfants que pour la planète. Manger bio et utiliser au maximum des aliments locaux font partie des actions mises en place à Montataire.

Un partenariat avec une association d'insertion professionnelle a été signé afin de fournir des aliments issus de cultures raisonnées et

locales. Il s'agit des Jardins du Plateau Picard qui fournissent les pommes de terre, les carottes, les poireaux, les céleris rave et les navets. La mise en place d'un repas végétarien par semaine pour des raisons de santé publique et environnementale est effective.

L'ambition aujourd'hui est d'aller encore plus loin en privilégiant de plus en plus les circuits courts. Lutter contre le gaspillage alimentaire et inscrire le recyclage des déchets de manière pérenne dans les gestes et habitudes du quotidien contribue également à œuvrer à la préservation de la planète.



# Les supports de communication

La Ville valorise et promeut régulièrement les actions éco-citoyennes et la valorisation de sa démarche sur ses différents supports : magazine, réseaux sociaux, site internet.

**Vivre!**

Montataire  
VILLE DE L'OISE

**LA NATURE EN VILLE**

DOSSIER P.9-12

Villes et Villages Fleuris

Le magazine d'une ville solidaire • Juin 2019 • #167 • [www.mairie-montataire.fr](http://www.mairie-montataire.fr)

## Montataire, ville verte

**La Ville a obtenu il y a quatre ans la troisième fleur du label des "villes et villages fleuris". Cette distinction nationale a été reconnue en 2016 suite à la visite d'un jury. Cette labellisation est le résultat du travail des agents municipaux et de la politique locale menée par les élus pour qui les enjeux écologiques sont une priorité.**

**Les trois fleurs ont été attribuées à la commune grâce à l'investissement constant des sept agents municipaux de paysage. Ils réalisent vertes sur un territoire de 10 km<sup>2</sup> des actions de maintenance et d'entretien de la Ville ainsi qu'à nos quatre agents dédiés en espaces verts: animateurs pour tout le territoire (Piscine, les berges du Phruet, le bois communal et le Bois Godard), animateur Henry Dubouché, conseiller technique à l'aménagement et au développement durable.**

**La Ville engagée pour la préservation de l'environnement**

La Montataire fleur vient récompenser l'implication de la Ville dans la préservation de la biodiversité.

**La gestion différenciée**  
À Montataire, la protection de la faune et de la flore est assurée grâce à la gestion différenciée, technique qui consiste à entretenir chaque espace vert en fonction de ses caractéristiques.

Dans la gestion différenciée, le fauchage n'est pas effectué en bordure d'eau, comme cela est le cas au parc urbain du Phruet; il permet aux insectes de s'épanouir, et aux animaux tels que les canards et les poules d'effectuer leur nidification.

Le déplacement local a été placé à des endroits stratégiques de la Ville, tout en respectant les ressources naturelles. Cela passe principalement par la réduction du consommation d'eau en optant pour des végétaux qui nécessitent peu d'arrosage" explique Henry Dubouché.

**La "zéro phyto"**  
Afin de lutter contre l'usage de la biopesticide, la municipalité a adopté la politique du "zéro phyto" il y a déjà une dizaine d'années alors que la loi Labbé votée en 2015 n'a interdit l'usage des pesticides dans les espaces verts publics qu'en janvier 2017.

Cette décision se traduit par l'absence de produits phytosanitaires pour protéger principalement les ressources en eau. À Montataire, les déchets chimiques ont donc laissé place aux engrais naturels.

Grâce à cela, l'association des Vignerons du Bois Godard a pu visiter un cépage bio.

**Villes et Villages Fleuris**  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

## Les produits montatairiens

**Le vin local prime**  
En 2015, plus de deux-cents ans après la disparition des vignes du Bois Godard, qui ont été défrichées par un tiers rural, la Ville a décidé de réimplanter cinq-cents dix mètres de vignes arborées par l'association des Vignerons du Bois Godard.

À Montataire, l'année 2018 a été marquée par l'opération d'un vin rouge. Cette cuvée a reçu le prix "Coup de cœur" des Hauts-de-France par le jury du salon des vigneronnes de Bouvines, face à quatre autres vins non professionnels. Cette distinction est une reconnaissance du travail des bénévoles de l'association et un réel encouragement qui les a incités à gourmandiser leur investissement. Les sept litres en bouteille cent-dix litres de vin blanc et deux cents litres de vin rouge lors de la vendange qui s'est déroulée le 25 mai dernier, rue des Déportés, au château, lieu où se déroulent les vendanges de raisin en vin. Les habitants présents ont pu assister aux diverses manipulations et goûter aux vins nouveaux de Montataire.

**Le rucher de Montataire**  
Avec pris conscience de la menace pesant sur les abeilles, la Ville de Montataire a décidé, il y a deux ans, de constituer son premier rucher. C'est à l'entrée du parc urbain du Phruet que dix ruches ont été implantées. Afin de sensibiliser le public à la préservation de ces espèces menacées, une exposition pédagogique et des visites transparentes ont été réalisées autour du rucher, ce qui a permis de sensibiliser de nombreux visiteurs, notamment les classes de l'école primaire.

Montataire a par ailleurs adhéré au programme "Abécédaire de l'environnement" en partenariat avec l'Union nationale des agriculteurs Français, qui permet aux agents municipaux de bénéficier de l'accompagnement d'un professionnel dans la gestion des ruches.

L'an dernier, la première récolte de miel a eu lieu et les abeilles ont été mises en pots (ils ne peuvent être vendus, mais ils sont offerts lors de différents initiatives). Cette année, l'octobre 2019 du miel a pu se faire sur place grâce à la réhabilitation de l'ancien camion viticole de la cuisine centrale en mieloterie.

**À la découverte des ruches et du miel de Montataire**

La Ville participe pour la première fois aux "Abeilles", la fête nationale de l'abeille. Cet événement gratuit et ouvert à tous se déroulera, le samedi 16 juin de 10 heures à 17 heures au parc urbain du Phruet. Il offrira des services techniques, divers ateliers interactifs et éducatifs pour les enfants et les familles, ainsi que la découverte de miel, d'histoire de la ruche.

Des animations seront dédiées aux plus jeunes : conception de bougies à l'aide de plaques de cire, création de ruchettes en carton, collage et marquage de l'abeille et d'autres...

**Villes et Villages Fleuris**  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

**MONTATAIRE S'ENGAGE DANS UNE DÉMARCHE ÉCOLOGIQUE**

NOUVEAU PESTICIDE, GESTION DIFFÉRENCIÉE, ZONE ÉCOLOGIQUE, FAUCONNE TARTINE

**INSCRIPTION INSECTES ET HERBES SAUVAGES EN VILLE**

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

**GUIDE ECO-CITOYEN**

EDITION 2021

[www.mairie-montataire.fr](http://www.mairie-montataire.fr)

Montataire  
VILLE DE L'OISE

# **La journée développement durable & la journée de la biodiversité**

La prise de conscience par les jeunes de l'importance du respect de l'environnement est capitale. Des actions de sensibilisation sont menées en particulier à destination du public scolaire. De nombreuses actions propreté dédiées aux élèves des écoles se tiennent régulièrement dans la Ville comme les journées propreté ou encore les journées développement durable.

Depuis 2021, la journée biodiversité au parc urbain du Prieuré est venue s'ajouter aux actions déjà mises en place. Lors de cette journée, les élèves sont accueillis par les techniciens du Syndicat intercommunal de la vallée du Thérain. Ils échangent sur le cycle de l'eau : c'est l'occasion pour les écoliers de développer leurs connaissances sur le sujet ou encore sur la provenance de l'eau du Thérain. La diversité de la faune et de la flore locales est également abordée et permet aux enfants de mieux appréhender le respect de la nature.

Le soin apporté à la préservation des abeilles et les 450 ceps de vigne du bois Godart entretenus sans aucun traitement chimique incarnent l'implication totale de Montataire dans la protection de l'environnement. Du plus petit insecte vulnérable aux grappes de vigne charnues, ce respect de la nature, du cycle des saisons et du lien fragile et précieux entre l'homme et son écosystème est une grande fierté pour la Ville.









[www.montataire.fr](http://www.montataire.fr)

